

Service de la Coordination et du Soutien Interministériels
Bureau de l'Environnement
Affaire suivie par : Guillaume BILLAUDEAU
Tél. : 05.49.08.69.54
Adresse mail : guillaume.billaudeau@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le 10 AVR. 2024

Prise d'acte n° A6519

Monsieur,

Par courriel du 22 mars 2024, vous avez transmis à l'inspection des installations classées un porter à connaissance relatif à une extraction anticipée d'argile sur le site de la carrière d'AMAILLOUX.

Vous bénéficiez de l'arrêté préfectoral n° A6509 du 27 février 2024, autorisant l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert d'argile au lieu-dit « Le Haut Fombernier » à AMAILLOUX.

Le projet consiste en l'extraction anticipée de 5 000 tonnes d'argile de la carrière d'AMAILLOUX (79350) pour les transporter à l'usine de RANVILLE (14860), et réaliser les tests de fabrication d'argiles calcinées par le procédé de fabrication dit de « voie demi sèche » utilisant les fours à grille Lepol.

Il ressort après examen par l'inspection des installations classées que :

- L'extraction temporaire ne génèrera qu'un trafic limité ;
- Les camions respecteront le sens de sortie du site prévu dans l'arrêté d'autorisation ;
- Les modalités d'extraction et d'accès à la zone de prélèvement des argiles sont encadrées par l'arrêté d'autorisation ci-dessus.

.../...

HEIDELBERG MATERIALS
Usine d'Airvault
rue du Fief d'Argent
79600 AIRVAULT

Ces informations ne sont pas substantielles, et ne nécessitent pas de fixer des prescriptions complémentaires ni de modifier les prescriptions applicables.

Je prends donc acte de votre demande d'extraction anticipée de 5 000 tonnes d'agile, sous réserve du respect des dispositions prévues dans le porter à connaissance du 22 mars 2024, dans l'arrêté préfectoral d'autorisation du 27 février 2024, et des prescriptions de la Direction Interdépartementale des Routes du Centre-Ouest.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a stylized cursive flourish on the right.

Patrick VAUTIER